

Genre du véhicule Tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrique BERLIET	Type TR 305	Fiche d'homologation N° CH. 3090 22
---	-------------------------------	----------------	--

Constructeur	Automobiles M. BERLIET S.A., 69007 Lyon / France		
Identification	"TR 305"	sur la plaquette du constructeur	
	"RED"	devant le No du châssis	
Plaquette constr.	à l'avant, à droite, derrière le volst		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus du support avant du ressort arrière		
Ident. du moteur	"MDR 063 540 A"	à droite, latéralement sur le bloc (plaquette)	
Importateur princ.	NUBAG, Nutzfahrzeuge AG, 4133 Pratteln		
Vehicule homologué	RED 1 928	Signes fixes dans code du type	

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	6
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	mécanique non synchronisée / boîte Fuller		
Nombre de vitesses	13 ou 9	Entrainement	sur roues arrière
Frein de service	air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues		
	régulateur selon charge, sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		
Frein d'arrêt	air comprimé, exp. interne, cyl. à membrane télescopique avec cylindre à verrou, sur les roues arrière		
Ralentisseur	sur échappement, non progressif		
Contrôle 2 circ.	double manomètre et lampes-témoin		
	Marque	BERLIET	Type
	Construction	en ligne	Temps
	Carburant	D	Position
	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.
	Alésage	135	Course
	Cylindrée	12018	CV-impôt
	Puissance en kW	221	à t/min
	DIN CV	300 DIN	
	Bruit à proximité	99 dB(A)	à t/min
	Silencieux	1= 750 x Ø 220 mm	
	Mesure des gaz	CEE 72/306; Pacharach 4,0	
	Déparasitage	-	

Carrosserie		Poids (\$)		avant		arrière		total	
Carrosserie	cabine avancée (cabine courte ou longue)								
Nombre de portes	2	Indic. vit.	tachygraphe						
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite						
Cale	290x150x170	Atelage	sur demande						
Antivol	-								
Nombre de places	2 ou 3	av	2 ou 3	centre					
Dimensions (\$)	int.	ext.							
Longueur		\$)	Empattements 3300 ou / 3600						
Largeur		\$)	2500						
Hauteur		\$)	Voie av 2040 ar 1830						
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -						
	av	\$)	1500						
	ar	\$)	Braquage g \$) d \$)						
Distance volant - vers l'avant du véhicule									
Poids à vide	sel. bulletin pesage								
Charge utile	sel. le véhicule								
Poids total			16000						
Garantie fabr.	7000		19000						
Dimens. pneus	12 R 22,5		12 R 22,5 (Variantes +)						
Ply / bar	R / 8,0		voir						
Charge pour V max	6500		11500 remarques)						
	100		100						
Garantie poids remorquable avec frein									
Garantie poids remorquable sans frein									
Garantie poids de l'ensemble	38000								
Poids remorquable testé									
Vitesse maximale selon le constructeur	99 km/h								
Vitesse maximale testée									

Equipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	Sl	(E)
Climoteurs	av lat. 4	(E)
Catadiopres	av	ar 2a (E)
Feux de gabant	av A	(E)
Feux complémt.	2/ HR	dans CR (E)
Eclairage plaque	1/ combiné	
Essuie-glace	3/ balais	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON e2 816 / CH 5 1101 01	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur à sellette	
Marque et type	BERLIET	TR 305
Homologation		
N°	CH 3090 22	
Carrosserie		
Places	total 2 ou 3	avant 2 ou 3
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt 61,21
Poids total	16000	Cylindrée 12018

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 26,1 km/h, M50D, IA 5,12 = 86,5 dB/A
ralentisseur = 47,4 km/h, 1900 t/min, M60D = 82 dB/A.
- + Variante de pneus : 11.00 R 20 16 PR AV 6500 (8,0) AR 11500 (8,0) V-max. 105 km/h
12.00 R 20 18 PR 7800 (8,5) 13520 (8,5) 80 km/h.
- §) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation; testé avec un poids total de 16 t.

A noter dans le permis de circulation:

122 - autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Bellach, 7.2.79

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules